



AQPRDE

Association québécoise
du personnel retraité
de direction des écoles

Par ce bulletin, votre Conseil d'administration veut vous donner PLUS D'INFORMATIONS sur ce qui se passe dans votre association.

Bulletin de liaison

Volume 17, numéro 2, juillet 2022

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous!

Je vous invite à prendre connaissance de votre Bulletin de liaison de juin 2022. Vous y retrouverez diverses informations concernant les activités de votre Association et les principaux dossiers traités par le conseil d'administration. J'espère qu'il saura répondre à vos attentes.

À chaque occasion, c'est avec grand plaisir que nous réalisons ce bulletin et je vous invite à le lire attentivement. Nous avons toujours comme objectif de vous informer, de susciter votre participation, de même que votre implication à l'AQPRDE. Également, vous êtes toujours invités à consulter régulièrement votre site <https://aqprde.com>.

Je veux remercier les membres du conseil d'administration de l'AQPRDE pour leur travail de grande qualité et de leur disponibilité, ce qui permet à notre Association de demeurer vivante.

Si vous avez des suggestions sur le sujet ou pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous prendrons bonne note de vos remarques et vos commentaires et tenterons de donner suite dans la mesure du possible. C'est grâce à votre participation et à votre implication que nous existons.



Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très bel été 2022.

Réjean Gauvin, président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE - 11 MAI 22

Le 11 mai dernier s'est tenue une assemblée générale extraordinaire pour la ratification des règlements généraux de l'Association. Ce fut une première expérience de réaliser cette assemblée générale en mode hybride, c'est-à-dire avec des membres en présence dans la salle et des membres en vidéoconférence. Nous avons eu des petits problèmes au début de la rencontre avec la vidéoconférence, mais nous avons réussi à régler le tout assez rapidement. D'ailleurs, les membres en ligne nous ont donné des commentaires constructifs afin d'améliorer la situation pour les assemblées générales à venir.

Nous vous annonçons que les nouveaux règlements sont conformes à la loi du Québec sur les organismes sans but lucratif (OSBL) comme la nôtre. Ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale. Une copie sera disponible sur notre site internet <https://aqprde.com> sous

peu. Vous avez déjà reçu une copie par courriel avant l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai dernier. Le chapitre 4 concerne plus particulièrement le conseil d'administration.



Une modification importante a été apportée concernant les élections des administrateurs et des administratrices. Le comité de mise en candidature est composé d'au moins trois (3) membres de l'AQPRDE. Il est formé d'un membre du conseil d'administration n'étant pas un administrateur ou une administratrice sortant(e) et d'au moins deux autres membres en règle de l'Association. Vous avez été sollicité pour en faire partie lors d'un envoi spécial par courriel le 20 juin dernier.

Quatre personnes ont démontré leur intérêt.

En cette première année de création du comité de mise en candidature, il a été décidé qu'il soit exceptionnellement formé de six personnes. Les travaux commenceront en juillet.

Merci à Clément Asselin, Jean-Pierre Bouchard, Michel Dagenais, Lucie Jutras, Denise LeFrançois et Louise Pothier de s'impliquer pour cette première.

Réjean Gauvin, président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

GRAND CHANGEMENT à noter!



L'assemblée générale annuelle 2022 aura lieu le **mercredi 19 octobre 2022, en mode virtuel seulement**. Les membres du conseil d'administration croient fermement que cette nouvelle

façon de faire augmentera l'accessibilité pour tous les membres à participer à cette assemblée. Ainsi, nous espérons avoir une participation record de nos membres de toutes les régions. Nous ferons un bilan des dossiers menés par le conseil et nous présenterons un plan d'action pour 2022-2023, en plus de procéder à l'élection de nouveaux membres du conseil. Le 19 octobre, une date à inscrire à votre agenda!

Denise LeFrançois, secrétaire

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA



Puisque l'AGA se tiendra en mode virtuel, le conseil d'administration vous invite avec grand plaisir à assister à une conférence de Madame Kim Thùy qui se tiendra **le mercredi 12 octobre prochain** à l'Aquarium du Québec. Cette

conférence dont le sujet est à déterminer sera suivie d'un dîner.

Vous recevrez l'invitation à vous y inscrire au début du mois de septembre via vos adresses courriels.

Renée Lachance, trésorière

DÉJEUNERS RÉGIONAUX

Malgré la situation de la Covid 19 et ses nombreuses restrictions, votre Association a décidé d'aller de l'avant avec la reprise des déjeuners régionaux. Non sans embûche cependant, car il aura fallu reporter les activités en raison de la fermeture des restaurants. Finalement, quatre déjeuners ont été organisés au cours des mois d'avril et de mai, soit à Québec, Montmagny, Lévis et en Montérégie pour une grande première. La participation de nos membres fut vraiment excellente : 63 personnes au total. Les trois responsables de l'organisation des déjeuners régionaux vous feront parvenir très bientôt un petit sondage qui aura pour but de nous aider à déterminer d'autres occasions de se retrouver entre collègues. Nous vous en remercions grandement à l'avance.

Lucie Jutras, Marc Dunn, Pierre Boulanger, conseillers

ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DES RETRAITÉS (AAR)

En novembre 2021, j'ai été nommée comme représentante de l'AQPRDE au sein du conseil d'administration de l'AAR. J'ai participé à six rencontres tenues par vidéoconférence. Voici un bref résumé des dossiers traités par l'AAR depuis les six derniers mois.

- L'AAR fait partie de la Tribune des retraités qui rencontre le Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'obtenir une compensation financière causée par l'absence d'indexation des rentes de 1982-1999 pour les retraités de différentes associations concernées par ce dossier. Ce dernier a à peine avancé depuis deux ans. Une rencontre est prévue le 19 octobre 2022. D'ici là, les associations membres de la Tribune vont préparer une ou plusieurs pistes de solution. Le conseil d'administration de l'Alliance proposera que la compensation devrait tenir compte du nombre d'années travaillées comme un des critères à retenir pour en arriver à un accord avec le gouvernement.



- L'AAR, faisant partie de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA), a également participé à l'organisation des États généraux du 3 mai dernier à Québec. J'ai pu y assister comme observatrice. Il est important de noter que c'est la CDA qui a organisé ces États généraux, à la suite du refus de la ministre des Aînés de le faire. C'est grâce à la contribution des associations



membres de la Coalition et de la Fondation Mirella et Lino Saputo que la tenue des États généraux a pu se faire. À partir de 16 recommandations qui s'articulent selon les quatre thèmes suivants : Santé, Défense des droits, Finances et Participation citoyenne. Une déclaration commune où huit actions prioritaires qui sont à mettre en œuvre a été déposée au gouvernement. Les deux actions principales sont reliées à l'amélioration des soins à domicile et l'accès à une sécurité financière et à des revenus viables pour toutes les personnes âgées. Vous pouvez retrouver cette déclaration sur notre site Web <https://aqprde.com>. Les travaux de l'équipe de la Coalition se poursuivent. Un plan est en préparation et ce dernier devrait couvrir d'aujourd'hui jusqu'après l'élection, soit à la présentation du budget qui suivra, ou de l'énoncé budgétaire qui suivrait les élections.

- L'AAR suit aussi de près les travaux de l'Observatoire de la retraite. Ce dernier est à organiser le Sommet sur la retraite intitulé « La retraite en 2040 : agir maintenant pour la retraite de demain », qui se tiendra le 12 octobre prochain à l'Hôtel Mortagne de Boucherville. Trois thématiques seront développées. Les inscriptions ont débuté le 13 juin sur leur site <https://observatoireretraite.ca>. Il est entendu que les frais pour y participer ne sont pas remboursés par l'AQPRDE.
- L'AAR a également toujours suivi le dossier sur le recours collectif de la loi 126.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Web de l'AAR à <https://webaar.ca/>

Denise LeFrançois, secrétaire

COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS (CCR)

Le comité du CCR a poursuivi ses travaux avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) et encore aujourd'hui rien n'est réglé.

Vos représentants poursuivent toujours les échanges avec le Conseil du trésor afin de convenir d'une option à mettre en place pour assurer la pérennité du régime d'assurance. Nous attendons toujours des suggestions du SCT afin d'avancer sur ce sujet.

Nous encourageons tous les assurés d'être à l'affût des infolettres du CCR qui sont publiées sur leur site <https://CCR-quebec.com>.

Réjean Gauvin, président

SITE WEB

Nous avons ajouté sur notre site Web des photos prises lors de l'activité du 15 juin réalisée dans Portneuf.



À voir, les visages ravis par la belle température et le plaisir de se retrouver.

Prenez le temps d'aller faire un tour sur le site de l'AQPRDE, il est le centre d'information des nouveautés et des changements qui concernent votre association.

De plus, nous vous relançons, en vous invitant à nous transmettre des photos afin d'animer « la une » du site. Plus nous en aurons, plus nous en mettrons, plus notre site sera dynamique. Merci!

Lucie Jutras, conseillère

ACTIVITÉS DU 15 JUIN - VISITES ET SOUPER

Le 15 juin dernier avait lieu notre sortie annuelle que nous avions mise sur pause depuis juin 2020. Nous étions 25 personnes à parcourir les sentiers du Marais Provancher en avant-midi, accompagnés de deux guides fort intéressants. Et bonheur! Le beau temps était au rendez-vous. En après-midi, 36 personnes ont accepté l'invitation pour les visites guidées de l'église, sa fresque et la maquette du navire Atalante, suivie de la visite à pied du Bourg Saint-Louis. Les commentaires des participants ont été très positifs à l'égard de ces visites.



Et ce n'est pas tout! 63 personnes étaient présentes pour le souper au restaurant La Perle du St-Laurent sur le magnifique site du quai de Portneuf. D'ailleurs, nos hôtes Sonia et Jean-Yves nous ont fait parvenir un message à l'effet qu'ils ont trouvé les membres de notre groupe particulièrement gentils et courtois.

Quelle belle journée de retrouvailles!

Pour celles et ceux qui ont manqué cette journée, il est possible de vous reprendre cet été pour visiter le marais, le bourg à l'aide du Balado avec un détour à La Saponnière Québécoise et un souper au quai de Portneuf.

Au plaisir de vous revoir nombreux en juin 2023!

Renée Lachance, trésorière

ACTIVITÉS DU 15 JUIN - GOLF

C'est sous un soleil éclatant sur le magnifique parcours du Grand-Portneuf, que nos cinq quatuors avaient le défi de prédire leur score final. La formule de « Continuous mulligan » à quatre joueurs a donné lieu à de stratégiques discussions dans certains cas, pour ne pas dire à des débats dans d'autres, avant d'en arriver à un consensus... Que de rires et de taquineries de la part de nos honnêtes



gestionnaires retraités. Fierté oblige, n'est-ce pas! L'équipe « visionnaire » avec le plus d'exactitude fut celle de Normand Doyon, Michel Greffard, Jocelyn Boulet et Mario Doyon. Ils avaient prédit un score final de 1 coup sous la normale et ils ont joué la normale (écart de 1 coup seulement). Ne voulant pas nuire à la réputation des autres participants, il faut juste mentionner que les écarts ont varié entre 4 et 9 coups. Toutes nos félicitations à nos 20 participants! On peut dire que ce fut une journée parfaite pour le golf.

Pierre Boulanger, conseiller

CAUSE SOCIALE 2022

Cette année, la direction de l'École secondaire Vanier du Centre de services scolaire de la Capitale nous a fait parvenir une demande d'aide financière pour un projet touchant le support à des élèves issus de l'immigration, dont de nouveaux arrivants de l'Ukraine. Le conseil d'administration s'est senti grandement interpellé par le volet particulier de cette demande touchant l'éducation des jeunes. Surtout dans les circonstances actuelles en Ukraine. Il a été convenu de remettre un chèque au montant de 500 \$ à l'école, avec la promesse que les sommes recueillies lors de la prochaine levée de fonds en octobre 2022 leur seront également acheminées. Sur la photo, nous retrouvons notre président en compagnie de madame Marie-Claude Janelle, directrice adjointe, lors de la remise le 16 juin dernier.



Pierre Boulanger, conseiller



AUX NOUVEAUX MEMBRES

De janvier à juin 2022, une nouvelle retraitée a joint les rangs de notre Association. Il s'agit de Brigitte Savard du Centre de services scolaire de Marie-Victorin. Nous avons aussi perdu cinq membres au cours de cette même période. Notre Association représente donc 384 membres au 30 juin 2022.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour inviter les nouveaux retraités à rejoindre nos rangs. Nous vous rappelons que l'AQPRDE accueille aussi les adjointes et les adjoints retraités. Si cela vous convient mieux, vous pouvez informer un membre du conseil d'administration et il nous fera plaisir de communiquer avec eux.

Renée Lachance, trésorière

CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse postale, d'adresse courriel et de numéro de téléphone en communiquant avec Marie-Line Grenier au bureau de l'AQPRDE au 418-781-0700 poste 0, par courriel à

RAPPEL

retraites@aqpde.ca ou par la poste à l'adresse suivante : 7110, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1B5.

Il vous est également possible d'avoir des nouvelles de votre Association et des dossiers qui nous préoccupent, en visitant notre site Web à l'adresse <https://aqprde.com>.

Renée Lachance, trésorière

RECOURS COLLECTIF - LOI 126

Rappelons-nous :

En **2001**, c'est la naissance officielle du RRPE (Régime de retraite du personnel d'encadrement). Le gouvernement impose un nouveau Régime de retraite à ses cadres en vue de bonifier les conditions de prise de retraite, à défaut de pouvoir améliorer les conditions salariales.



En **2015-2016**, c'est l'ère libérale. Dans sa volonté d'atteindre l'équilibre budgétaire le gouvernement rencontre les associations dans le cadre des négociations d'un nouveau contrat de travail des actifs et propose des modifications législatives au RRPE dont la suspension de l'indexation pour neuf ans. Les membres « actifs » signent une entente avec le gouvernement au détriment des « retraités » qui n'étaient pas représentés lors des négociations. Ils furent mis devant le fait accompli.

C'est le crash financier en **2017**, la Caisse de dépôt et des placements du Québec perd des milliards de dollars et pour la première fois depuis sa création, le taux de capitalisation du RRPE passe sous la barre du 100%. S'ajoute à ce malheur le fait que les gouvernements successifs ont commis des erreurs de conception et de gestion de notre régime de retraite depuis sa création.

Adoptée en **mai 2017**, la loi 126 a comme effet de suspendre l'indexation de la rente des retraités cadres du gouvernement du Québec pour les années de 2018 à 2023.

Un comité, l'Alliance InterOrg, est alors formé afin de se mobiliser pour présenter une demande d'autorisation pour exercer une action collective, première étape au processus judiciaire.

Lors d'une assemblée générale spéciale tenue le **18 septembre 2018**, il a été voté à la majorité des membres présents de s'engager avec les associations membres de cette Alliance et de réserver un montant de 8 000 \$ à même le budget 2018-2019 pour soutenir le financement d'un engagement dans ce recours collectif et dans une stratégie de communication. Lors d'une deuxième assemblée générale spéciale tenue le **20 novembre 2019**, il a été décidé à la majorité que l'AQPRDE continue à siéger au comité InterOrg et à soutenir les démarches entreprises jusqu'à concurrence du 8 000 \$ tel qu'il a été autorisé par l'assemblée générale spéciale du 18 septembre 2018 et que l'AQPRDE appuie la démarche de rejoindre ses membres en vue d'une contribution individuelle et volontaire afin d'obtenir un possible recours collectif.

Notre cause a été présentée et entendue les **8 et 9 décembre 2020** devant les tribunaux. À la fin de cette audience, l'honorable juge Davis a mentionné que notre cause est complexe et qu'il prendra plusieurs mois avant de rendre son jugement. Le juge a rendu sa décision le **8 mai 2021** disant que le recours collectif ne pouvait être accepté.

À la suite de cette décision, sept associations sur les huit formant l'Inter-Org se sont prononcées en faveur de l'appel au recours collectif. Comme il a été mentionné lors de l'assemblée générale annuelle du **21 octobre 2021**, les membres du conseil d'administration de l'AQPRDE s'est prononcée contre ne croyant peu aux arguments apportés par les avocats et aux frais de justice qu'exigeront cet appel. Par le fait même, nous avons été invités à se retirer de l'Alliance. Les membres du conseil d'administration ont donc décidé avec l'aval de l'assemblée, d'évaluer la possibilité de poursuivre nos revendications autrement.

Quant à l'Alliance Inter-Org, elle a décidé d'aller en appel devant la Cour sur la décision rendue par le juge Davies.

Ce **vendredi 13 mai 2022**, la Cour d'appel a accueilli favorablement la demande du recours et elle a autorisé l'action collective, avec frais de justice.



La prochaine étape, pour les avocats de l'Alliance InterOrg, est de préparer une demande introductive d'instance en action collective qui devra être déposée à la Cour supérieure du Québec dans un délai de trois mois.

Le Procureur général du Québec pourrait toutefois demander la permission d'en appeler de ce jugement à la Cour suprême. Le délai pour ce faire se termine le 13 août 2022. Si une telle demande était faite, la procédure de l'action collective serait suspendue. C'est à suivre...

Réjean Gauvin, président

DATES IMPORTANTES À RETENIR

| | |
|-------------------------------------|---|
| Mercredi 12 octobre 2022 | Conférence de Kim Thù suivie d'un dîner à l'Aquarium du Québec |
| Mercredi 19 octobre 2022 | Assemblée générale annuelle en mode virtuel |

**Nous vous attendons en grand nombre
à ces deux activités,
d'ici là**

BEL ÉTÉ ET

